Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215600412-20251210-2025_58-DE

COMMUNE DE CLEGUEREC (56480)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 2 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Le Maire, Marc ROPERS.

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Christine TEFFO, Pascal LE CRAVER, Jean Louis KERGARAVAT, Martine AUFFRET, Carine HENRY, Eric BUHR, Julie CRUZ, Marc HAMONIC, Morgan CARIMALO, Noyale LEFEBVRE, Joël EUZENAT, Trefin LEFEBVRE, Serge PERRET, Christine LE FLAO, Gaelle BOBON-LE GAL, Anne LE LU, François-Joseph LE BIHAN.

ABSENCES ET POUVOIRS **:**
Claude GUEGUAN donne pouvoir à Pascal LE CRAVER
Thierry LAMOURIC donne pouvoir à François Joseph LE BIHAN
Nicole BRUNON donne pouvoir à Anne LE LU

Est nommée secrétaire de séance : Christine LE FLAO

Votants	**23**
Exprimés	**23**
Pour	**23**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Délibération n° 2025-58

SUBVENTION ASSOCIATION MEDICO SOCIALE

La mission de nettoyage des tombes pour les personnes qui le désirent a été de nouveau confiée cette année aux résidents du Foyer de vie. C'est en revanche la commune qui a enregistré les demandes et qui a facturé aux familles la prestation à hauteur de 25 € par tombe *(48 prestations refacturées, et 8 autres réalisées sur des monuments publics)*

L'argent issu de l'opération est destiné à être reversé au profit de l'Association médico-sociale qui intervient sur des actions sociales et pédagogiques auprès des résidents du Foyer de vie Belle Etoile

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Accorde** une subvention de 1 400 € à l'Association Médico sociale
- **Précise** que cette subvention est destinée à améliorer le quotidien des résidents du foyer de vie Belle Etoile

Le Maire,
Marc ROPERS